

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/44

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 01

Procurations : 07

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 00

Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain (procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M. CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.

ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

Objet : Modification du tableau des effectifs et de l'organigramme : mise à jour à la suite des suppressions et créations de postes

Exposé :

Le Président expose que depuis la dernière approbation du tableau des effectifs (28 novembre 2023), les modifications suivantes sont intervenues :

- Avancements de grade de deux agents de la filière technique à compter du 1er juillet 2024 qui ont conduit à la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (délibération du présent conseil) et en corollaire la suppression des postes précédents : un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et un poste d'adjoint technique territorial (délibération du présent conseil) ;
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à la suite d'une demande de mutation au 1er avril 2024 (délibération du présent conseil)
- Suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à la suite d'une promotion interne (délibération du présent conseil) ;
- Création d'un poste de rédacteur territorial à la suite de l'admission à un concours (délibération du présent conseil).

À la suite de ces modifications, il est nécessaire de modifier et mettre à jour le tableau des effectifs. La nouvelle version du tableau est présentée.

Le Président présente également à titre d'information l'organigramme de la communauté de communes au 1^{er} juillet 2024.

Le comité social territorial, placé auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne a émis un avis favorable à ces modifications du tableau des effectifs et à la modification de l'organigramme en découlant lors de sa séance du 22 mars 2024.

Le Président demande de se prononcer sur la modification du tableau des effectifs.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-44-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024

Délibération :

Vu les délibérations du Conseil Communautaire créant et supprimant les postes concernés ;

Vu l'organigramme de la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus ;

Vu l'avis du comité social territorial placé auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne en date du 22 mars 2024 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'approuver les modifications du tableau des effectifs joint en annexe, à compter du 1^{er} juillet 2024,
- **Prend acte** de l'organigramme de la communauté de communes à compter du 1^{er} juillet 2024.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

